COMMUNE DE SOULTZEREN

Département du Haut-Rhin – Arrondissement de Colmar-Ribeauvillé

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SOULTZEREN N° 1/2024 DE LA SÉANCE NON PUBLIQUE DU 18 JANVIER 2024

Sous la présidence de Monsieur Philippe BRESCHBÜHL, Maire.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Il ouvre la séance à 19h05.

Présents : M. Jean-Marc LOCHERT, 1er Adjoint au Maire, Mme Heidi DEYBACH, 2ème Adjointe au Maire, M. Michel ZINGLE, 3ème Adjoint au Maire, Mme Fabienne PETER, M. Michel BARTH, M. Marc DIETRICH, Mme Nadine KEMPF, Mme Morgane ERTLE, Mme Roseline KEMPF et M. Christian LAMBERGER, Conseillers Municipaux.

Absent excusé et non représenté : ./.

Absents non excusés : ./.

Ont donné procuration :
Mme Fabrice COURAULT, Conseillère Municipale, à Mme Nadine KEMPF, Conseillère Municipale.
Mme Sophie SCHEIDECKER, Conseillère Municipale, à Mme Heidi DEYBACH, 2ème Adjointe au Maire.
M. Frédéric EHRHARDT, Conseiller Municipal, à M. Michel ZINGLE, 3ème Adjoint au Maire.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée entame aussitôt les questions portées à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal désigne M. Jean-Marc LOCHERT pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Point unique :
 Chasse : agrément des candidats à l'adjudication de la chasse communale du 29 janvier 2024.

POINT 1 - CHASSE : AGRÉMENT DES CANDIDATS À L'ADJUDICATION DE LA CHASSE COMMUNALE DU 29 JANVIER 2024

Le Maire rappelle que, suite à une première adjudication infructueuse qui s'est tenue le 19 décembre 2023, le Conseil Municipal a décidé, par délibération n° 3 du 21 décembre 2023, de mettre à nouveau en location les lots de chasse communale par voie d'adjudication, avec les mises à prix identiques fixées à :
- Lot n° 1 : 7 000 €,
- Lot n° 2 : 13 000 €,
- Lot n° 3 : 18 200 €.

Par avis publié dans le journal d'annonces légales DNA du 29 décembre 2023 et sur le site des DNA le même jour, le Maire a fixé la date de l'adjudication au lundi 29 janvier 2024 à 14h30. L'annonce ainsi que toutes les pièces du dossier d'adjudication ont également été mises en ligne sur le site de la Commune.
Les personnes physiques et morales intéressées devaient faire parvenir leur candidature pour le lundi 15 janvier 2024 à 12h00.
A l'issue de ce délai, les nouvelles candidatures suivantes ont été déposées :

Lot n° 1 :
Pas de nouvelle candidature.
Seul le locataire sortant, l'Association Chasse du Forlet, avait fait valoir son droit de priorité. Les associés ayant déjà été agréés pour la première adjudication sont Mrs Jean-Martin FUSSNER, Roger HAETTICH, Laurent LOOS et Jean-Christophe WEYH.

Lot n° 2 :
- Nouvelle candidature : M. Jérémy MAURER.

Les candidats ayant déjà été agréés pour la première adjudication sont les suivants :
- Le locataire sortant, l'Association Chasse du Forlet, avait fait valoir son droit de priorité. Les associés sont Mrs Jean-Martin FUSSNER, Roger HAETTICH, Laurent LOOS et Jean-Christophe WEYH.
- M. Roger BROBECKER avec trois permissionnaires : Mrs Daniel GRIMMER, Gilbert REITZ et Maxime VILLEMINEY.
- M. Tom KRAUSE avec deux permissionnaires : Mrs Justin FALLENCKER et Jean-Christophe WEYH.

Lot n° 3 :
Seul le locataire sortant, l'Association Saint-Hubert du Boden, avait fait valoir son droit de priorité. Les associés ayant déjà été agréés pour la première adjudication sont Mrs Yves BANDELIER, Antoine ERTLE, Sébastien LEHMANN et Olivier SEYER.
L'agrément a été demandé pour un nouvel associé : M. Francis BANDELIER.

Conformément à l'article 8.2.1 du Cahier des Charges Type des Chasses Communales du Haut-Rhin (CCT) pour la période du 2 février 2024 au 1er février 2033, la Commission Communale

Consultative de la Chasse (4C) a examiné les déclarations de candidature et les pièces annexées listées à l'article 5.2 du CCT.
Les nouveaux candidats (M. Jérémy MAURER pour le lot n° 2 et M. Francie BANDELIER en tant qu'associé de l'Association Saint-Hubert du Boden) ayant fourni l'ensemble des documents demandés, la 4C propose au Conseil Municipal de les agréer pour participer à l'adjudication du 29 janvier 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après délibération et à l'unanimité,
Vu l'avis de la Commission Communale Consultative de la Chasse,

- **AGRÉE** l'ensemble des candidats susmentionnés et **ARRÊTE** la liste des candidats admis à participer à l'adjudication du 29 janvier 2024 comme suit :

Lot n° 1 :
→ Association Chasse du Forlet, locataire sortant ayant fait valoir son droit de priorité. Les associés sont Mrs Jean-Martin FUSSNER, Roger HAETTICH, Laurent LOOS et Jean-Christophe WEYH.

Lot n° 2 :
→ Association Chasse du Forlet, locataire sortant ayant fait valoir son droit de priorité. Les associés sont Mrs Jean-Martin FUSSNER, Roger HAETTICH, Laurent LOOS et Jean-Christophe WEYH.
→ M. Roger BROBECKER avec trois permissionnaires : Mrs Daniel GRIMMER, Gilbert REITZ et Maxime VILLEMINEY.
→ M. Tom KRAUSE avec deux permissionnaires : Mrs Justin FALLENCKER et Jean-Christophe WEYH.
→ M. Jérémy MAURER.

Lot n° 3 :
→ Association Saint-Hubert du Boden, locataire sortant ayant fait valoir son droit de priorité. Les associés sont Mrs Yves BANDELIER, Antoine ERTLE, Sébastien LEHMANN, Olivier SEYER et Francis BANDELIER.

Puis plus personne n'ayant demandé à prendre la parole, à porter une observation ou une réclamation, le Maire lève la séance à 19h20.